



La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

PROTCOLE SANITAIRE COVID RENFORCE au 16/11/2020

Notre référence : OB / EF /

Votre référence :

Objet :

La Côte Saint-André, le 15 novembre 2020

Madame, Monsieur, les élèves et étudiants,

Suite aux annonces du Ministre Blanquer et de notre ministre de l'Agriculture, l'équipe pédagogique et de surveillance s'est réunie pour échanger sur les modalités d'organisation des cours et donc des emplois du temps.

Nous avons fait le choix de réduire le nombre d'élèves et étudiants en présentiel afin d'assurer la sécurité des personnes dans le contexte sanitaire.

Il en ressort que nous avons décidé d'accueillir les classes une semaine sur deux:

- semaine 47,49,51: 2nde B, 1ère pro, 1ère STAV, term STAV, ACSE 2 et APV 2

- semaine 48,50: 2de A, 2nde pro, term pro, 1ère gé, term gé, ACSE 1, APV 1

Cette organisation est prévue jusqu'aux vacances de Noël. Toutefois, si le contexte évoluait favorablement, nous pourrions, avant les vacances, remettre des classes en présentiel toutes les semaines. Vous en serez informés en temps utile.

Les classes resteront entières (sauf les demi-groupes déjà prévus). Pour les semaines en présentiel, ce sont les emplois du temps actuels qui seront mis en oeuvre ; quelques ajustements pourront intervenir à la marge en fonction des activités et de la présence des enseignants. Les options sont maintenues.

Lors de la semaine "à la maison", les élèves et étudiants auront du travail à réaliser. Il est très important qu'ils le réalisent avec un grand sérieux. En effet, les apprentissages doivent pouvoir se poursuivre à un rythme correct.

Des cours en visio pourront être proposés dans certaines disciplines, ils seront obligatoires. L'absence d'un élève à une visio devra être justifiée (ou sera sanctionnée, comme l'absence à un cours en présentiel).

Nous vous demandons de vous référer à Pronote pour les emplois du temps.

Cette organisation nous permettra notamment d'espacer à nouveau les élèves lors des repas.

A ce jour, les stages peuvent se dérouler, ils sont donc maintenus.

Nous avons souhaité prendre le temps de la réflexion et je vous remercie d'avoir patienté jusqu'à aujourd'hui. Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre volonté d'accompagner au

mieux les élèves et étudiants dans leur formation et leur projet, même dans ce contexte si particulier.

Je reste à votre disposition pour toute question.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Directeur de l'EPLEFPA et par délégation,
la Directrice adjointe
Emilie FONTAINE